

M I S S I O N

D U

COLONEL de COURSON DE LA VILLENEUVE,

COMMANDANT DU PALAIS DES TUILERIES

PENDANT LE SEJOUR

D E

L'EMPEREUR NAPOLEON III

A

BIARRITZ

13 AOÛT A 24 SEPTEMBRE 1856

-----

MINISTRE  
DE LA GUERRE  
1ère DIRECTION  
(PERSONNEL)

Bureau  
de la  
Correspondance  
Générale  
et des  
Opérations Mi-  
litaires

ORDRE DE SERVICE

Monsieur le Colonel d'Etat-Major de COURSON de la  
VILLENEUVE, Commandant du Palais des Tuileries, partira  
sans délai pour se rendre à Biarritz (B.P.) et y résider  
pendant le séjour que l'Empereur va faire dans ce Château  
Impérial.-

Monsieur le Colonel de COURSON sera chargé du service  
militaire d'honneur et de sûreté, et aura en cette qualité  
le Commandement de toutes les troupes stationnées à Biar-  
ritz.-

Cet Officier supérieur aura droit aux frais de poste  
pour l'aller et le retour et il lui sera alloué, pendant  
le séjour, l'indemnité déterminée par l'article 87 de l'  
Ordonnance du 20 Décembre 1837.-

Paris, le 13 août 1856.-

Le Maréchal de France

Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre

Arrivé à Biarritz le  
16 août 1856.-  
Le Maire de Biarritz  
DUPRAT

VAILLANT

Parti pour Paris le  
30 Septembre 1856  
Le Maire de Biarritz  
DUPRAT

MINISTRE DE LA  
GUERRE

Paris, le 16 Août 1856.-

CABINET DU MINISTRE

LE MARÉCHAL DE FRANCE, MINISTRE DE LA GUERRE .....  
GRAND MARÉCHAL DU PALAIS DE L'EMPEREUR  
AU COLONEL de COURSON,  
COMMANDANT MILITAIRE A BIARRITZ

Colonel,

Aux instructions verbales que je vous ai données aujourd'hui-même, j'ajouterai ceci : Si pendant le séjour de Leurs Majestés à Biarritz, il arrivait quelqu'un de ces événements graves qui demandent <sup>qu'</sup>une résolution prompte, énergique soit prise et mise à exécution, vous vous regarderez comme investi de pleins pouvoirs, vous ne prendrez conseil que de votre dévouement et assumerez sur-le-champ toute responsabilité : quoique vous fassiez, je vous couvre de la mienne.-

J'entends que tout ce qui est militaire, quel que soit le grade, vous seconde dans la mesure que vous croirez devoir prendre. J'entends qu'il n'y ait aucune discussion, aucune hésitation. C'est le salut de la France que vous pouvez avoir entre les mains. Un quart d'heure de retard peut tout perdre, un quart d'heure bien employé peut tout sauver.-

Le cas échéant, dites à M. le Préfet des Basses Pyrénées que je compte sur lui pour joindre son énergie à la vôtre et pour marcher de concert avec vous. Il va recevoir d'ailleurs de son Ministre des instructions dans le même sens.-

LE MARÉCHAL VAILLANT

Paris, le 19 Août 1856  
5 h. du soir.

Mon cher Courson,

L'Empereur va partir : nous n'avons pu obtenir qu'il remit à demain matin; Dieu les protège tous les trois !

Vous allez avoir dans l'Adour et à Bayonne même le Pelican, petite corvette de 120 chevaux, puis le Newton, frégate de 220 chevaux. On n'a pas une confiance absolue à la Marine dans la capacité maritime du Ct. de vaisseau qui commande le Pelican. Quant au Capitaine de vaisseau qui commande la frégate, il paraît que c'est un officier très capable et distingué à tous égards. C'est donc à lui qu'il faudra vous adresser le cas échéant, vous savez ! Vous ferez très bien même de nouer tout de suite de bonnes relations avec le Commandant de la Frégate, mais sans lui rien dire de ce que nous avons arrêté. Si l'Empereur va se promener en Espagne, redoublez de vigilance et de soins, mon cher Courson. L'Empereur qui ne voulait que 40 à 50 hommes à Biarritz, a consenti ce matin à en avoir 140 mais vous arrangez les choses de manière que le petit détachement de Génie soit logé dans la caserne et compris dans le total.-

Le cas échéant, les 2 bâtiments, la Frégate et la corvette marcheraient ensemble. On m'a dit qu'on allait faire une installation convenable à bord de la frégate pour recevoir Leurs Majestés dans le cas où elles voudraient faire quelques promenades en mer. Encore une chose, vous savez qu'on devait écrire au Préfet, on a préféré vous envoyer une lettre que vous remettrez au besoin.-

Adieu mon cher Courson, portez-vous bien, je serais bien affligé si vous tombez malade.-

MARÉCHAL VAILLANT

MINISTÈRE DE  
LA GUERRE

Paris, le 20 août 1856.-

Mon cher Colonel,

Vous trouverez ci-joint une lettre pour  
Monsieur le Préfet des Pyrénées (Basses). Vous ne  
la remettrez que dans le cas d'absolue nécessité.-

Tout à vous.-

Maréchal VAILLANT

accusez-moi réception.

M. le Colonel de COURSON à BIARRITZ

CABINET DU  
MINISTRE DE  
L'INTERIEUR  
-----

Paris, le 20 Août 1856.-

Mon cher Maréchal,

Voici la dépêche que je vous propose de remettre entre les mains de M. de Courson; le cas échéant, il la ferait connaître au Préfet et exigerait de ce fonctionnaire le concours le plus absolu. Si vous l'approuvez, veuillez avoir la bonté de la transmettre au Colonel; je ne crois pas qu'il y ait quant à l'instant lieu d'aviser le Préfet de quoi que ce soit.-

Mille amitiés. dévoué

BILLANT

Paris, le 20 Août 1856.-

Monsieur le Préfet,

M. le Maréchal, Ministre de la Guerre, a donné à M. le Colonel de COURSON, pour certaines éventualités graves, des instructions et des pouvoirs concertés avec moi et auxquels je donne mon entier assentiment.-

Si ces éventualités venaient à se produire, vous aurez, sur le vu de la présente dépêche, à donner sur-le-champ au Colonel de Courson pour l'accomplissement de ses instructions le concours le plus énergique, le plus rapide, le plus absolu; je sais que je puis compter de votre part sur un complet dévouement à l'Empereur, à l'Impératrice et à leur fils et que vous ne tolérerez de la part d'aucun fonctionnaire la plus légère hésitation dans l'exécution des mesures qui seraient prescrites par le Colonel de Courson.-

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.-

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

BILLANT

MINISTÈRE DE LA  
GUERRE

CABINET DU  
MINISTRE

Paris, le 26 août 1856.-

Mon cher Courson,

J'ai votre lettre du 24. Le Commandant du Newton va recevoir l'autorisation de faire quelques dépenses pour compléter son installation un peu écourtée.-

L'ordre lui sera donné sur-le-champ à ce que m'a promis l'Amiral Guillon. Quant aux objets dont vous demandez qu'on vous fasse envoi et que vous détaillez, voici le raisonnement que m'a fait Guillon et je le trouve juste.-

Si on veut faire une simple promenade en mer, vous trouverez dans le château le complément des objets utiles qui manquent au Newton. Si c'est, au contraire, pour un grand voyage, vous emporterez tout ce que vous voudrez, à plus forte raison et, d'ailleurs, à Bayonne on vous donnerait ce dont vous auriez besoin. Enfin, tous les officiers resteront sur le pont et donneront leurs chambres, leurs matelats, etc. L'essentiel c'était d'avoir le Newton, bon marcheur, bien commandé - ..... pour le reste, je dirai : à la guerre comme à la guerre.-

Adieu mon cher Courson, je trouve très bien toutes vos dispositions et je vous répète avec plaisir que je suis très heureux de vous savoir là-bas.-

Mille amitiés.

Maréchal VAILLANT.



Paris, le 3 Septembre 1856.-

Mon cher Courson,

J'ai votre lettre du 1er de ce mois. Je l'ai reçue hier et me suis empressé de la communiquer à M. le Ministre de l'Intérieur. A l'instant (4 h. du soir), on m'apporte deux dépêches de 13. 17. 20. 21. 23.7. qui disent l'une que le voyage n'aura pas lieu aujourd'hui, l'autre qu'on désire que le Commandant du Newton se s'entende avec le même 13.17.20. 21.23.7 à l'effet de recevoir à son bord les hommes de choix qu'on voudrait y mettre. Il ne m'a pas paru convenable de donner un pareil ordre et vous comprendrez mes motifs, mais c'est par vous que le commandant du Newton recevra cette invitation, comme aussi celle de renforcer son équipage autant que possible avec ce qu'il aura de mieux à mettre à bord. Vous me demandez d'écrire à M. Duvouyoux de ne quitter Bayonne qu'avec un seul bâtiment. Je ne puis donner un pareil ordre et, en effet, j'ignore dans quelles conditions se fera ce voyage; si c'est seul, ou à deux, ou à trois ? Vous comprenez que si c'est à trois, j'aime bien mieux sentir le Newton et le Milan ensemble que de les savoir isolés ..... Encore une fois et comme toujours, je m'en rapporte à vous, à votre sagesse et à votre dévouement.-

A vous de coeur

VAILLANT

Je voudrais vraiment être plus vieux de quelques jours, bien que je sois déjà très vieux ----- mais après cette soul , il en viendra encore autre.-

CABINET  
DE L'EMPEREUR

SERVICE  
DES  
SERVICES TELEGRAPHIQUES

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Paris, le 3 septembre 1856 à

5 h.30 m. soir.

LE MINISTRE DE LA GUERRE  
AU COLONEL de COURSON, BIANRITZ.

Le Ministre de la Guerre invite le Colonel de  
COURSON à assurer de la part du Commandant du Newton  
tout concours aux mesures de prévoyance réclamées par  
l'Inspecteur Général de Police.-

Pour copie  
Le Directeur  
Illisible.

MINISTRE DE LA  
GUERRE

-----  
CABINET DU  
MINISTRE  
-----

Paris, le 24 Septembre 1856.-

Mon cher Courson,

J'ai reçu, il y a deux jours, votre lettre du 20 : Je vous en remercie. Je suis bien heureux de voir que vous approchez du terme de votre grande mission, bien heureux aussi de voir que S.M. l'Empereur vous a recommandé des précautions à l'égard du Prince; non que je voie que vous négligez rien, mais parce que cela vous met plus à l'aise dans vos dispositions. Adieu mon cher Courson. Je vous félicite de tout mon coeur de faire si bien.

Votre affectionné

Maréchal VAILLANT.